

Les fondamentaux de la paie

Réf : FONDAPAIE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les règles de base de calcul d'un bulletin de paie et des charges sociales.

Assurer une veille concernant l'actualité sociale dans le but de faciliter la gestion des ressources humaines.

Mieux appréhender les droits et devoirs des salariés et les obligations des employeurs



3 jours soit 21h



Voir calendrier



980 € HT / participant



Public / Prérequis

Responsable RH, assistant RH, responsables de services ou managers amenés à élaborer des bulletins de paie ou à en expliquer le détail



Méthodes et Moyens pédagogiques

Apports théoriques et mises en pratiques.

Salles équipées : vidéoprojecteur et paperboard. Chaque stagiaire dispose d'un support de cours papier ou électronique et de matériel de prise de notes.



Validation

Attestation de stage



Profil intervenant

Consultant spécialiste de la paie



Suivi et Évaluation de l'action

Exercices pratiques, quizz pour valider les acquis, compte rendu de fin de formation et analyse interne
Questionnaire « évaluation de la formation » rempli par le stagiaire

Document mis à jour
le 12/12/2022

PROGRAMME

Intégration des bases du bulletin de paie

Les mentions obligatoires

Maîtrise du principe de mensualisation

Respect du SMIC et du minimum conventionnel

Différenciation des éléments soumis ou non à cotisations

Plafond de Sécurité Sociale : proratas en cas d'entrée ou sortie, salarié à temps partiel, salarié à employeurs multiples

Préparation des documents à remettre lors d'un départ

Le certificat de travail

Le reçu pour solde de tout compte

L'attestation Pôle Emploi

Etablissement de la paie en fonction de la durée du travail

Temps complet

Heures supplémentaires et majorations

Temps partiel

Heures complémentaires

Repos compensateur équivalent

Contingent annuel

Contrepartie obligatoire en repos

Heures de nuit, heures de récupération

Temps de travail effectif

Prise en compte des charges sociales

Les différents organismes sociaux :

Sécurité Sociale, Pôle Emploi,

Retraites complémentaires et

prévoyances, mutuelles

Les bases de cotisations

Totalité

Tranches A/B/C1 et 2

CSG/CRDS

Taux de cotisations salariaux et patronaux



La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite et toute demande d'adaptation peut être étudiée en amont de la formation en fonction du besoin des personnes. Nous contacter pour plus d'informations



Lieu : Site de Metz : JCD FORMATION - 193 rue Metman - 57070 METZ - 03 87 37 97 70
Site de Pompey : KAPEDIA - 132 Rue Léonard de Vinci - 54340 POMPEY - 03 83 49 80 80